

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 28 novembre au 5 décembre 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

-0,3 %

Le taux de croissance du PIB de
l'Afrique du Sud au troisième
trimestre de 2024

Crise post-électorale : plusieurs secteurs économiques sont sinistrés, les grands projets sont reportés, mais le risque de récession reste peu probable à ce stade

Alors que le Mozambique en est à sa 6ème semaine de protestations post-électorales, les premiers indicateurs avancés pointent vers un impact jusqu'à présent limité sur l'économie, circonscrit à des géographies et secteurs particuliers. Certains pans du secteur tertiaire (tourisme, hôtellerie, restauration, spectacles, transports publics urbains, transports terrestres sur l'axe Maputo/Afrique du Sud, etc.) sont ainsi très fortement touchés, notamment dans certaines villes dont Maputo, où l'organisme patronal mozambicain, la CTA, estime la baisse d'activité à 90%. Quelques méfaits très ponctuels (envahissement de propriétés, notamment minières ; pillages, etc.), en lien avec le banditisme, ont par ailleurs été reportés en divers endroits du pays. Les principaux contributeurs au PIB que sont les secteurs énergétique, minier, logistique et agricole continuent à fonctionner quasiment normalement, au moins en termes de niveaux de production et d'exportations.

Tous les secteurs sont par ailleurs impactés par le gel des activités des administrations, ainsi que par le report généralisé des visites d'affaires, qui retardent les projets d'investissement : la signature entre l'Italien ENI et l'Etat mozambicain portant sur le doublement de la ligne du projet de liquéfaction de gaz de Coral North (5 MdsUSD) n'a pas pu avoir lieu comme prévu fin novembre, dans un contexte de report d'urgence à février 2025 du Mozambique Energy and Gas Forum ; la signature du contrat de concession pour la centrale hydroélectrique de Mphanda Nkuwa (5 Mds USD) est dans le même cas ; aucune avancée non plus du côté de la levée de la force majeure sur le mégaprojet Mozambique LNG de Total Energies ; etc.

Le ralentissement de la croissance déjà à l'œuvre depuis le début de l'année va inévitablement s'aggraver dans les prochaines semaines (+4,5% en glissement annuel au T2 ; +3,7 % au T3, versus +5,7% au T3 2023), y compris dans les secteurs où l'expansion reste forte, comme le secteur extractif (+13,6 % en g.a. au T3 ; +17,5 % au T2). Si le Purchasing Managers Index (PMI) de S&P publié par Standard Bank a atteint en novembre son plus bas niveau en dix mois, à 48,4, contre 50,2 en octobre, il demeure néanmoins très éloigné des minimums historiques de cet index, mesurés en 2016 (PMI de 43) suite à l'éclatement du scandale des dettes cachées ; et en 2020 (37) dans le cadre de la poussée terroriste islamique dans le nord du pays. De sorte que les prévisions pour 2025 continuent à présenter une croissance de l'activité à 3,3 % (contre une cible de 5,5% dans la loi de Finances 2024) ; et une inflation en hausse mais toujours sous contrôle à 5,8 % fin 2025 (contre 2,7% en octobre, sur 12 mois).

Sommaire:

Afrique Australe

- La récolte de céréales en baisse de 8Mt (-20,2%) en 2023/2024 en Afrique australe selon la FAO (*Agence Ecofin*)

Afrique du Sud

- L'activité se contracte de 0,3% au troisième trimestre 2024 (*StatsSA*)
- Transnet risque une rétrogradation de sa note de crédit par S&P
- Eskom : MoU avec l'Inde intégrant notamment la remise à niveau et la modernisation des centrales à charbon (*Engineering News*)
- Changements majeurs dans le secteur aérien sud-africain (*BusinessTech*)
- Recours judiciaire contre le projet du gouvernement sud-africain de construire de nouvelles centrales à charbon pour raisons de santé publique (*MoneyWeb*)
- La municipalité de Tswane (Pretoria) signe un plan de remboursement avec Eskom (*Eskom*)
- L'armateur philippin ICTSI fait appel de la décision judiciaire de bloquer son accord avec Transnet pour la concession du terminal 2 du port de Durban (*MoneyWeb*)
- L'Afrique du Sud prend la présidence du G20 et dévoile ses priorités stratégiques

Angola

- Visite historique du Président américain Joe Biden en Angola
- Le géant russe du diamant Alrosa est contraint de se retirer d'Angola
- Le gouvernement met fin au monopole d'État sur le transport d'électricité afin de faciliter l'investissement privé
- Shell va évaluer le potentiel de six blocs pétroliers angolais

Botswana

- Le Botswana va accueillir un centre de certification des diamants dans le cadre des sanctions G7 contre la Russie (*Mining.com*)

Malawi

- Coopération entre la France et le Malawi sur l'électrification rurale annoncée lors du EU-Malawi Investment Forum (*France, Union Européenne*)

Namibie

- Les élections portent Netumbo Nandi-Ndaitwah, candidate de la SWAPO, à la présidence
- La Banque centrale prévoit une croissance de 3,5% en 2024
- La Banque centrale abaisse son taux directeur de 0,25 points, à 7,0%
- Le gouvernement namibien approuve une loi-cadre pour promouvoir la bonne gouvernance et le contenu local dans le secteur des hydrocarbures (*Agence Ecofin*)
- Des avancées pour Starlink en Afrique du Sud mais un blocage persistant en Namibie (*Business Day, MyBroadband*)

Zambie

- Africa GreenCo va renforcer les importations d'électricité pour atténuer la crise énergétique zambienne (*Agence Ecofin*)
- L'inflation annuelle augmente à 16,5% au mois de novembre 2024 (*Zamstats*)

Zimbabwe

- L'inflation ralentit à 11,7% au mois de novembre et la Banque centrale maintient son taux directeur

Afrique Australe

La récolte de céréales en baisse de 8Mt (-20,2%) en 2023/2024 en Afrique australe selon la FAO (Agence Ecofin)

La production céréalière en Afrique australe est estimée à 32,3 millions de tonnes pour la campagne 2023/2024, enregistrant une baisse de 20,2 % par rapport à l'année précédente, selon le rapport de la FAO publié le 3 novembre. Cette chute, représentant une perte de 8,2 millions de tonnes, est attribuée à la sécheresse sévère provoquée par le phénomène climatique El Niño, qui a frappé presque tous les pays de la sous-région. Six pays — le Botswana, le Lesotho, la Namibie, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe — ont déclaré l'état d'urgence en raison des conditions climatiques extrêmes. Le Zimbabwe est le plus durement touché, avec une chute de près de 60 % de sa production céréalière.

Dans ce contexte, les importations de maïs, principale céréale de base, devraient doubler pour atteindre 3,8 millions de tonnes durant la campagne 2024/2025. L'Afrique du Sud, premier producteur régional de maïs, a autorisé pour la première fois depuis 2017 des importations de maïs d'Argentine et prévoit également d'importer du maïs transgénique des États-Unis pour pallier le déficit.

Afrique du Sud

L'activité se contracte de 0,3% au troisième trimestre 2024 (StatsSA)

Selon l'Agence nationale de statistiques (StatsSA), le PIB s'est contracté de 0,3 % au cours du troisième trimestre 2024 (évolution trimestrielle corrigée des variations saisonnières), après une progression de 0,3 % au trimestre précédent. Cette contraction s'explique principalement par une forte baisse d'activité dans le secteur agricole (-28,8 %, soit une contribution négative de 0,7 point), en lien avec la forte sécheresse qui a frappé le pays, qui a eu des conséquences particulièrement sévères sur les cultures de

maïs, de soja, de blé et de tournesol. Parmi les autres secteurs en baisse figurent le transport (-1,6 %, soit -0,1 point), le commerce, la restauration et les communications (-0,4 %, soit 0,0 point), ainsi que les services administratifs généraux (-0,1 %, soit 0,0 point). En revanche, le secteur financier s'est montré dynamique (+1,3 %, soit une contribution positive de 0,3 point), soutenu par les secteurs de la banque, de l'assurance, de l'immobilier et des services aux entreprises. D'autres secteurs ont également rebondi, notamment l'électricité, le gaz et l'eau (+1,6 %, soit 0,0 point), le secteur minier (+1,2 %, soit 0,1 point), la construction (+1,1 %, soit 0,0 point), les services aux particuliers (+0,5 %, soit 0,1 point) et l'industrie manufacturière (+0,5 %, soit 0,1 point).

Du point de vue de la demande, la baisse des exportations, la plus importante en trois ans, a été le principal facteur de repli de l'activité économique (-3,7 %, soit une contribution négative de 1,0 point). Les importations ont également reculé (-3,9 %, soit une contribution positive de 1 point). En revanche, les ménages ont légèrement accru leurs dépenses de consommation (+0,5 %, soit +0,3 point) au troisième trimestre, tandis que la consommation publique a diminué (-0,5 %, soit -0,1 point). Cette performance est inférieure aux attentes du Bureau for Economic Research (BER), qui tablait sur une croissance comprise entre +0,2 % à +0,4% pour le troisième trimestre. Ces résultats ont réduit les perspectives de voir la croissance annuelle dépasser +1,1 %, comme initialement anticipé par la banque centrale.

Transnet risque une rétrogradation de sa note de crédit par S&P

L'agence de notation S&P a placé Transnet sous surveillance (CreditWatch), augmentant ainsi le risque d'une rétrogradation de sa note de crédit. Cette décision intervient après que le Trésor sud-africain a annoncé sa décision de ne plus renflouer les entreprises publiques. Bien que S&P prévoie une amélioration de la performance opérationnelle de Transnet, elle estime que les coûts de service de la dette et les besoins en investissements en capital restent élevés, limitant les marges de manœuvre de l'entreprise publique.

L'agence prévoit que la dette atteindra 150 Md de rands d'ici la fin de l'année 2025, pesant d'autant sur le coût de la charge de la dette, estimé entre 15 et 17 Md de rands par an. L'agence a ainsi averti que si Transnet ne parvient pas à présenter un plan viable pour réduire son endettement et améliorer ses flux de trésorerie, la note de l'entreprise pourra être abaissée.

Pour mémoire, Transnet s'est vu attribuer en décembre 2023 une garantie souveraine de 47 milliards de rands pour faciliter sa levée de fonds. La société continue de mettre en œuvre un plan de redressement approuvé en octobre 2023, visant à améliorer la fiabilité de son matériel roulant et de son infrastructure ferroviaire, ainsi qu'à optimiser sa productivité.

Eskom : MoU avec l'Inde intégrant notamment la remise à niveau et la modernisation des centrales à charbon (*Engineering News*)

Eskom, compagnie publique de production d'électricité en Afrique du Sud, a signé un protocole d'accord (MoU) avec NTPC, géant indien de la production d'électricité, lors de la Matla-Urja Energy Conference à Johannesburg le 28 novembre. Cet accord vise à renforcer la coopération entre les deux entreprises dans les domaines de la recherche et développement (R&D), la modernisation des centrales et les technologies renouvelables. Dan Marokane, PDG d'Eskom, a souligné les similitudes entre les deux entités et l'opportunité d'apprendre des expériences de NTPC, notamment sur la gestion des actifs anciens et l'amélioration des performances des centrales à charbon.

Ce partenariat prévoit également des collaborations sur les rénovations, les audits techniques et les interventions visant à réduire les émissions. NTPC partagera son expertise dans la gestion et l'exploitation de centrales à charbon, permettant à Eskom d'ajouter de la capacité à moindre coût grâce à des rénovations ciblées. Un programme de formation d'une année pour les cadres d'Eskom est également prévu, ainsi que des activités conjointes de recherche et développement.

Changements majeurs dans le secteur aérien sud-africain (*BusinessTech*)

La compagnie nationale South African Airways (SAA) a annoncé avoir généré des profits (252 M ZAR- 13M EUR pour 2023/2024) pour la première fois depuis 2012. Ce chiffre contraste fortement avec les fortes pertes combinées de 23,5 Mds ZAR (1,2 Md EUR) enregistrées au cours des quatre années précédentes. Ainsi, les recettes totales ont augmenté de 183 %, passant de 2 Mds ZAR (105 M EUR) l'année dernière à 5,7 Mds ZAR (300 M EUR) et ont également été accompagnés par la réouverture de plusieurs lignes continentales et intercontinentales. Ces bons résultats susciteraient un regain d'intérêt d'investisseurs privés selon le Directeur Général par intérim, John Lamola, alors que le rachat de 51% de SAA par le fonds d'investissement Takatso avait échoué en mars dernier suite à l'opposition du, désormais défunt, Department of Public Enterprises (DPE). Pour rappel, depuis sa faillite et sa restructuration en 2020, SAA a perdu de nombreuses parts de marché, ainsi que sa position dominante en Afrique australe, au profit des acteurs privés Airlink et FlySafair.

Dans le même temps, Airlink a annoncé le retrait de son co-fondateur et PDG historique depuis 1992, Rodger Foster. Son successeur est le directeur financier de la compagnie de Villiers Engelbrech qui a notamment participé à l'arrivée récente au capital de l'entreprise à hauteur de 25% de Qatar Airways. En parallèle, FlySafair reste suspendu à l'annonce de sanctions pour son non-respect de la règle sur l'actionnariat local (75%) qui vient d'être repoussée à une date ultérieure non spécifiée en raison de l'examen judiciaire prolongé de l'affaire par le Conseil international pour l'octroi des licences de services aériens (IASLC). FlySafair réfute l'accusation de ses concurrents Airlinks et Global Aviation Operations (Lift) d'être possédée à hauteur de 74,86% par l'irlandais ASL Aviation Group.

Enfin, le secteur de l'aviation sud-africain est sous pression du Parlement vient de demander à la commission de la concurrence d'ouvrir une enquête sur les prix abusifs des billets d'avions. Le comité

sur le commerce, l'industrie et la concurrence estime qu'une forte augmentation des prix a eu lieu sur les deux dernières années, ce que les compagnies locales expliquent par la liquidation de Comair en 2022 ayant entraîné une baisse de l'offre aérienne, l'augmentation des prix du kérosène, l'affaiblissement du rand pour les importations ou encore l'inflation.

Recours judiciaire contre le projet du gouvernement sud-africain de construire de nouvelles centrales à charbon pour raisons de santé publique (*MoneyWeb*)

La Haute Cour d'Afrique du Sud a confirmé un recours contre le projet du gouvernement de se procurer une nouvelle centrale à charbon de 1,5 GW, estimant qu'il était illégal en raison de son impact potentiel sur la santé publique. Selon le juge C.J. van der Westhuizen le recours à des nouvelles centrales à charbon viole le droit constitutionnel à la santé et en conséquence le Ministère de l'électricité et de l'énergie et le régulateur NERSA doivent dédommager les trois groupes de défense de l'environnement ayant porté plainte contre le gouvernement en 2021 sur la base de l'Integrated Review Plan 2019.

L'Afrique du Sud dépend du charbon pour environ 80 % de son électricité. La pollution atmosphérique liée à cette utilisation nuit gravement à la santé des Sud-Africains et causerait entre 30 000 et 45 000 décès par an selon les études. Retarder la fermeture des centrales électriques au charbon augmenterait le nombre de décès de 2 800 par an.

La municipalité de Tshwane (Pretoria) signe un plan de remboursement avec Eskom (*Eskom*)

La municipalité de Tshwane, dont dépend notamment la capitale Pretoria, a signé un plan de remboursement sur cinq ans avec l'énergéticien national Eskom pour régler sa dette de 6,7 Mds ZAR (350 M EUR). L'accord, approuvé par la justice, exige un premier versement de 400 M ZAR (20 M EUR) en décembre 2024, avec un paiement final prévu pour mars 2029. En cas de non-respect des termes, la dette totale deviendra immédiatement exigible. Eskom considère cet arrangement comme essentiel pour sa stabilité financière alors

que sa propre dette est de plus de 6,6 Mds ZAR soit 21 M EUR.

L'armateur philippin ICTSI fait appel de la décision judiciaire de bloquer son accord avec Transnet pour la concession du terminal 2 du port de Durban (*MoneyWeb*)

International Container Terminal Services Inc (ICTSI), le géant portuaire philippin fait appel d'une décision de la Haute Cour de Durban, qui a empêché Transnet de mettre en œuvre son accord de partenariat public-privé (PPP) avec le groupe pour reprendre l'exploitation du quai 2 du terminal à conteneurs de Durban (DCT2), le principal du pays.

Pour rappel, cet accord avait été conclu par Transnet, l'opérateur public sud-africain en charge du transport ferroviaire et des ports du pays, avec l'armateur philippin, ICTSI. Celui-ci prévoyait une concession de 25 ans pour la gestion du terminal 2 de conteneurs à une coentreprise entre Transnet (51%) et ICTSI (49%), accompagné d'un investissement de 11 Mds ZAR (570 M EUR).

La Haute Cour de Durban avait critiqué le processus de sélection de Transnet, pointant des failles majeures dans la manière dont l'appel d'offres a été géré et avait donné raison à APM Terminals (APMT), filiale du groupe maritime Maersk, un des soumissionnaires perdants, qui avait contesté la validité de l'offre d'ICTSI. En effet, Transnet a permis à ICTSI d'utiliser sa capitalisation boursière pour satisfaire aux exigences de solvabilité, une mesure jugée non conforme par les experts consultés.

L'Afrique du Sud prend la présidence du G20 et dévoile ses priorités stratégiques

Lundi 2 décembre, l'Afrique du Sud a officiellement succédé au Brésil en tant que présidente du G20 : une position d'influence qu'elle espère mettre au service du développement de l'Afrique, de la lutte contre le réchauffement climatique, et d'une réforme de l'architecture financière internationale, selon la première déclaration du président Cyril Ramaphosa. Premier pays africain à accéder à la présidence du G20, l'Afrique du Sud s'affirme en défenseur du continent et plaide en faveur de mécanismes visant à compenser financièrement les effets du

réchauffement climatique, d'un allègement du poids de la dette des pays à faible revenu, et d'une révision des notations de crédit souveraines, qu'elle souhaite plus justes et transparentes pour les économies en développement.

Angola

Visite historique du Président américain Joe Biden en Angola

Le Président américain a effectué une visite officielle en Angola du 2 au 4 décembre, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Angola. Il s'agit de la première visite officielle d'un Président américain en Angola, et la première en Afrique depuis celle d'Obama en 2015 au Kenya et en Éthiopie. Cette visite a connu deux moments forts (I) les entretiens entre les deux présidents et les cérémonies officielles au palais présidentiel à Luanda ; (II) la visite du port de Lobito et de ses terminaux, en présence du COO de LAR (Lobito Atlantic Railway), la visite de la grande usine de transformation alimentaire du groupe Carrinho et la participation à un sommet sur le « Corridor de Lobito » en présence des présidents d'Angola, de la RDC et de la Zambie. A cette occasion le Président Biden a confirmé l'octroi d'un prêt de 553 M USD à LAR (consortium européen composé de Trafigura, Mota Engil et Vecturis, en charge de la concession du fret ferroviaire du corridor et plus particulièrement des minerais) pour ses investissements de voirie, matériel roulant et signalétique. Ce prêt est financé par la DFC (353 M USD) et la DBSA (200 M USD), la banque de développement d'Afrique australe.

Le géant russe du diamant Alrosa est contraint de se retirer d'Angola

Le gouvernement angolais a décidé de mettre fin à son partenariat avec Alrosa, actionnaire à hauteur de 41 % dans Sociedade Mineira de Catoca, l'une des plus grandes mines de diamant à ciel ouvert du monde. Cette décision a été prise en raison des sanctions occidentales imposées à la Russie, qui interdisent les importations de diamants russes. Le ministre en charge du secteur minier a déclaré que ces

restrictions « affectaient la crédibilité de l'Angola sur le marché international du diamant et que la société russe contrôlée par l'État était devenue un partenaire toxique en raison du contexte mondial ». Alrosa est présent en Angola depuis le début des années 1990 et a contribué au développement de Catoca, détenue majoritairement par l'État angolais. Alrosa est aussi actif, sans faire partie de l'actionnariat, dans la nouvelle grande mine de diamant de Luele dont l'exploitation a démarré récemment, en fournissant une assistance technique et du matériel de prospection. Le processus d'éviction d'Alrosa de Catoca trainait depuis 2 ans et la part du groupe russe dans son capital doit être reprise par le fonds d'investissement omanais Maaden International Investment.

Le gouvernement met fin au monopole d'État sur le transport d'électricité afin de faciliter l'investissement privé

Le projet de loi visant à modifier la loi générale sur l'électricité a été approuvé par le Parlement et élimine le régime de réserve absolue de l'État dans le secteur du transport de l'énergie. Cet amendement vise à garantir la participation du secteur privé au régime de concession de service public dans ce secteur. Les autorités veulent ainsi favoriser les investissements nécessaires à l'électrification rapide du pays grâce à des charges financières publiques réduites, une plus grande transparence et une meilleure compétitivité du marché de l'électricité. Les nouvelles règles devraient permettre de garantir la pluralité des opérateurs économiques dans le domaine du transport de l'électricité et encourager la production indépendante. L'État devra toutefois réhausser rapidement le prix subventionné de l'électricité afin de rendre le secteur attractif aux investissements privés.

Shell va évaluer le potentiel de six blocs pétroliers angolais

La compagnie pétrolière Shell a signé un protocole d'accord avec le concessionnaire du pétrole et du gaz angolais (ANPG) pour évaluer le potentiel

pétrolier des blocs off-shore 19, 34, 35, 36, 37 et 43. Ce protocole est le résultat des efforts de l'exécutif angolais pour relancer les activités d'exploration pétrolière et confirme l'impact du régime d'offre permanente pour les concessions pétrolières, qui permet à l'ANPG de négocier directement les concessions qui n'ont pas été attribuées à l'issue d'un appel d'offres. Alors que Shell avait quitté le pays il y a 25 ans à la suite d'une série de forages infructueux, période pendant laquelle elle était la seule major pétrolière absente d'Angola, ce retour illustre les nouvelles attentes de l'entreprise.

Botswana

Le Botswana va accueillir un centre de certification des diamants dans le cadre des sanctions G7 contre la Russie (Mining.com)

Les pays du G7 ont annoncé que Gaborone deviendrait, après Anvers, le deuxième centre mondial de certification des diamants bruts. Depuis le 1er janvier 2024, les pays membres du G7 avaient interdit l'importation vers leurs marchés de diamants depuis la Russie. A partir de mars 2025, les importations indirectes de diamants russes seront également interdites grâce à la mise en place d'un système de traçage centralisé via Anvers et Gaborone.

Deuxième producteur mondial de diamants bruts (après la Russie), le Botswana s'inquiétait de la mise en place d'un nœud unique de certification en Belgique qui aurait déstabilisé les flux mondiaux à son détriment. A Gaborone, De Beers dispose de technologies de traçage pour certifier les diamants extraits au Botswana, mais aussi en Namibie ou en Angola, qui pourront donc être certifiés localement. Si le Botswana tente de développer son industrie de taille et polissage, ces activités restent néanmoins concentrées en Inde tandis que Dubaï et Anvers restent les principales places de négoce.

Malawi

Coopération entre la France et le Malawi sur l'électrification rurale annoncée lors du EU-Malawi Investment Forum (France, Union Européenne)

Du 26 au 28 novembre 2024, s'est tenu à Lilongwe le EU-Investment Forum qui a rassemblé le Président du Malawi Lazarus Chakwera et des représentants européens dont l'Ambassadeur de France en Afrique du Sud, au Lesotho et au Malawi David Martinon et Myriam Ferran, directrice-générale aux Partenariats Internationaux (DG INTPA) de la Commission Européenne. Ce forum a aussi permis de mobiliser les investissements publics dans le domaine de l'agriculture, le tourisme et l'énergie avec la signature de plusieurs accords et les acteurs du secteur privé notamment français avec la présence d'entreprises telles que Castel, JCDecaux, EDF et Voltalia.

Ce forum fut également l'occasion d'annoncer une coopération franco-malawite, en présence de l'Ambassadeur Martinon et du ministre de l'Energie Matola, dans le domaine de l'électrification rurale. Afin de soutenir le programme d'électrification malawite et ses objectifs ambitieux (30 % de la population d'ici 2030 et l'électrification complète d'ici 2050 pour 15% actuellement), la France mobilisera des ressources techniques et financières. La France devrait mettre en œuvre un projet pilote de mini-réseau solaire en zone rurale mettant en avant le savoir-faire et des technologies françaises. Une assistance institutionnelle et technique pour les besoins prioritaires, tels que la capacité de planification avancée de l'électrification rurale et les études de faisabilité, est aussi en discussion.

Cette initiative s'articule dans un cadre plus global et cherche à mobiliser des acteurs internationaux (agences multilatérales, bailleurs, philanthropes...) afin de soutenir le Malawi dans ces efforts de développement économiques et sociaux.

Namibie

Les élections portent Netumbo Nandi-Ndaitwah, candidate de la SWAPO, à la présidence

La commission électorale a entériné, mardi 3 décembre, la victoire de Netumbo Nandi-Ndaitwah, candidate du SWAPO et première ministre sortante, qui aurait obtenu 57,3% des suffrages lors d'élections entachées d'irrégularités. La SWAPO, au pouvoir depuis l'indépendance en 1990, réalise un score supérieur aux attentes des observateurs alors que le parti était en perte de vitesse (56% des voix en 2019 contre 86% en 2014), et que les récentes contre-performances de l'ANC (Afrique du Sud), du BDP (Botswana) et du Frelimo (Mozambique) laissaient penser à un mouvement général de désaveu des partis d'indépendance en Afrique Australe. La SWAPO a néanmoins perdu 12 sièges au Parlement (51 sièges sur 96, contre 63 précédemment), illustrant le fort mécontentement de la population face aux difficultés structurelles de l'économie. Même si la Namibie figure dans les 10 pays les plus riches d'Afrique sub-saharienne (PIB par habitant de 4 664 USD), le taux de chômage élevé (18,2%), en particulier chez les jeunes, les faibles taux de croissance (moyenne de 1,6% sur les quatre dernières années), les fortes inégalités persistantes (deuxième pays le plus inégalitaire au monde après l'Afrique du Sud selon l'indice de Gini), et la pénurie de logement nourrissent l'insatisfaction de la population. Au cours de sa campagne, Nandi-Ndaitwah a mis l'accent sur la création d'emplois (objectif ambitieux de 250 000 emplois créés à l'horizon 2029) et l'attraction des investissements étrangers. Les projets d'extraction pétrolière dans le bassin d'Orange, l'abondance des ressources minières (diamants, uranium, or), et le potentiel d'énergies renouvelables (solaire), représentent autant d'opportunités pour la nouvelle présidente de diversifier l'économie, investir dans le développement, et créer des emplois, notamment dans le secteur clé de la construction.

La Banque centrale prévoit une croissance de 3,5% en 2024

La Banque centrale namibienne (Bank of Namibia) a revu ses prévisions de croissance à la hausse pour 2024, de 3,1% (août 2024) à 3,5% en raison de meilleures performances qu'anticipé dans les secteurs de l'or (+26,2%, en raison de la qualité des minerais extraits et de la hausse du cours mondial), de l'élevage (+11,5%), et du commerce (+8,6%). La croissance resterait toutefois inférieure à celle de l'année précédente (+4,2% en 2023), en lien avec les contre-performances enregistrées dans le sous-secteur du diamant (-8,2% sous l'effet de la faible demande mondiale et de la concurrence du diamant synthétique), et de l'agriculture (-3,3%, affectée par une chute des récoltes de 34,5% sous l'effet de la sécheresse). Pour 2025, l'amélioration des conditions extérieures, les réformes domestiques (baisses de l'impôt sur le revenu et des taux d'intérêts), et la croissance attendue du secteur de la construction (hausse des dépenses de développement dans le budget de 2025 et projets gaziers), ainsi qu'une meilleure récolte, devraient relancer la croissance à 4,0%.

La Banque centrale abaisse son taux directeur de 0,25 points, à 7,0%

Le 4 décembre, le comité de politique monétaire de la banque centrale namibienne (Bank of Namibia), a abaissé son taux directeur de 0,25 point à 7%. Cette troisième baisse consécutive du taux directeur en un an intervient dans un contexte de diminution continue de l'inflation depuis le mois de juin 2024. L'inflation annuelle au mois d'octobre s'est ainsi limitée à 3,0% (son plus bas niveau depuis février 2021), contre 3,4% en septembre. Le comité a également justifié sa décision par une extension du crédit au secteur privé (PSC) encore grevée par les taux d'intérêts (3,4 % en octobre 2024), des réserves de change (couverture de 4,1 mois d'importations) jugée suffisantes pour maintenir la parité de taux de change avec le rand sud-africain et honorer les obligations financières du pays, ainsi qu'un contexte mondial marqué par une baisse des taux (États-Unis, Europe, Chine, Afrique du Sud). Cette décision vient toutefois accroître l'écart de taux directeur avec l'Afrique du Sud (taux directeur à 7,75%) au

risque d'accroître les flux de capitaux transfrontaliers, et de menacer la parité monétaire.

Le gouvernement namibien approuve une loi-cadre pour promouvoir la bonne gouvernance et le contenu local dans le secteur des hydrocarbures (Agence Ecofin)

Le 29 novembre, le gouvernement namibien a adopté une politique de contenu local pour l'extraction des hydrocarbures. Les réflexions autour de cette loi-cadre ont été initiées dès 2021 par le gouvernement qui a consulté les majors pétrolières mais aussi plusieurs Etats africains ayant adopté des mesures similaires (Guinée Equatoriale, Nigeria...). Ce texte définit certains principes généraux tels que la nécessité de créer de l'emploi, de développer des compétences locales, de s'approvisionner pour certains équipements et services auprès d'entreprises namibiennes etc. Les engagements en termes de transparence et de protection de l'environnement sont également évoqués.

Les découvertes de TotalEnergies, Shell et leurs partenaires, pourraient permettre à la Namibie d'extraire jusqu'à 1,5 million de barils par jour d'après Bloomberg, Malgré la volonté du gouvernement namibien de créer un maximum de valeur locale, le pays manque encore largement de compétences, de technologies, de cadre réglementaire et d'infrastructures dans le secteur. La définition de critères précis et une application pragmatique de cette politique seront donc cruciaux pour que le pays, peuplé de moins de 3 millions d'habitants, bénéficie au maximum de retombées de cette manne pétrolière.

Des avancées pour Starlink en Afrique du Sud mais un blocage persistant en Namibie (Business Day, MyBroadband)

En Afrique du Sud, Starlink, le fournisseur d'internet par satellite de SpaceX, avance dans ses démarches pour étendre ses services, mais en Namibie, l'entreprise fait face à des restrictions réglementaires. En Afrique du Sud, des discussions sont en cours pour établir un Equity Equivalent Programme. Ce mécanisme permet à des entreprises étrangères de satisfaire aux exigences locales en matière de Black

Economic Empowerment (BEE) malgré leur actionnariat étranger, en contrepartie d'engagements, notamment en termes de formation, d'action sociale ou de soutien à la filière sud-africaine. Ce programme pourrait ouvrir la voie à l'entrée officielle de Starlink dans le pays, offrant un accès à l'internet haut débit pour les zones mal desservies. Le ministre des Communications, Solly Malatsi, a rencontré des représentants de Starlink et a expliqué les exigences actuelles, notamment la nécessité pour les opérateurs nationaux de télécommunications de respecter un seuil de 30 % de propriété noire. Bien que SpaceX ait repoussé à plusieurs reprises le lancement officiel de Starlink en Afrique du Sud, ces efforts pour adapter les réglementations témoignent de la volonté de l'entreprise d'accéder au marché sudafricain.

La situation est plus complexe en Namibie, où le régulateur des communications (Cran) a émis une ordonnance de cessation immédiate à l'encontre de Starlink, accusé d'opérer sans licence, toujours en cours d'examen par les autorités. Le Cran a également interdit aux consommateurs d'acquérir des équipements ou d'utiliser les services de Starlink, tout en engageant des poursuites contre des utilisateurs pour possession illégale de terminaux. Le dossier de demande de licence déposé par Starlink est toujours en cours d'examen, laissant le service dans une situation de blocage.

Zambie

Africa GreenCo va renforcer les importations d'électricité pour atténuer la crise énergétique zambienne (Agence Ecofin)

Le trader d'électricité Africa GreenCo a annoncé jeudi 28 novembre la signature d'un accord de 55,5 M USD avec Stanbic Bank Zambia et Standard Bank South Africa pour financer les importations d'électricité en Zambie qui souffre d'une crise énergétique (presque 24h de coupures par jour liée à la sécheresse des barrages hydroélectriques dont celui de Kariba). Africa GreenCo va ainsi prépayer plus de 130 MW d'importations de courant qui bénéficieront notamment au secteur minier zambien, du cuivre en particulier,

dont les activités industrielles souffrent de la crise. Cette annonce intervient quelques mois après un accord d'importation d'électricité de 200 MW supplémentaires depuis le Zimbabwe et l'Afrique du Sud qui n'ont pas suffi à enrayer la crise énergétique zambienne.

Elle intervient aussi un mois après qu'Africa GreenCo s'est vu accorder par le régulateur sud-africain de l'énergie des licences d'importation/exportation et de commerce d'électricité. Ces accréditations lui permettent de faciliter les transactions d'énergie durable à la fois en Afrique du Sud et au-delà de ses frontières, via la connexion directe des producteurs d'énergie renouvelable aux consommateurs, comme des clients en Zambie.

Pour rappel, la Zambie souffre de délestages électriques journaliers liés à la sécheresse qui impacte la production électrique du principal barrage du pays (Kariba), dont dépend plus de 80% de la production électrique du pays.

L'inflation annuelle augmente à 16,5% au mois de novembre 2024 (Zamstats)

Selon l'agence nationale de statistiques (Zamstats), les prix à la consommation ont augmenté de 16,5 % en glissement annuel (g.a.) au mois de novembre, après +15,7 % en octobre. L'inflation a ainsi atteint son niveau le plus élevé en trois ans, alimentée par une sécheresse sans précédent et par la faiblesse persistante du kwacha (-3,5 % vis-à-vis du dollar américain depuis le début du trimestre), qui ont provoqué une hausse des prix dans les secteurs suivants : « alimentation et boissons non alcoolisées » (+18,2 %, soit une contribution de +10,5 points), « logement, eau, électricité et carburants » (+20,9 %, soit +2,3 points) et « Transport » (+16,3 % en g.a., +1,3 point). Les postes « meubles, équipements ménagers et entretien courant du ménage » (+10,9 %, soit +0,8 point), « vêtements et chaussures » (+9,2 %, soit +0,6 point) et « biens et services divers » (+10,5 %, soit +0,4 point) ont également contribué à cette hausse.

Pour mémoire, la Banque centrale a relevé ce mois-ci son taux d'intérêt directeur à 14 %, un niveau inédit en sept ans, afin de contenir les pressions inflationnistes et soutenir le kwacha. Denny Kalyalya a

déclaré le 13 novembre : « La banque est prête à prendre des mesures appropriées si l'inflation persiste au-dessus de la fourchette cible de 6 % à 8 % » Pour mémoire, l'inflation annuelle est supérieure à l'objectif de la banque centrale depuis mai 2019.

Zimbabwe

L'inflation ralentit à 11,7% au mois de novembre et la Banque centrale maintient son taux directeur

Selon la Banque centrale du Zimbabwe (Reserve Bank of Zimbabwe), l'inflation mensuelle des prix à la consommation a ralenti à 11,7% au mois de novembre, après 37,2% en octobre. Les principaux contributeurs à l'inflation sont les produits alimentaires (+15,7%, soit une contribution à l'inflation totale de 5,4 points, en lien avec la sécheresse qui a frappé le pays et avec la dévaluation du ZiG, qui a provoqué un renchérissement des importations) et les transports (+13,8%, soit une contribution de 1,2 points en raison d'une hausse de 15,2% du prix de l'essence). La poussée inflationniste induite par la dévaluation de 42,6% du ZiG le 27 septembre semble ainsi progressivement s'estomper. Par ailleurs, la prime de change se serait atténuée et ne représenterait plus que 35% (taux de change à 25,6 ZiG pour 1 dollar sur le marché formel contre 35 à 40 ZiG pour 1 dollar sur le marché informel).

Dans ce contexte, le comité de politique monétaire de la Banque Centrale (Reserve Bank of Zimbabwe), réuni le 3 décembre, a maintenu son taux directeur à 35% (le plus haut d'Afrique). Les ratios de réserves obligatoires des banques commerciales (30% en devise locale et 20% en devises étrangères) ont également été maintenus. L'institution monétaire s'est toutefois félicitée du ralentissement de l'inflation, de la stabilisation du taux de change et de la hausse des entrées de devises (+19,1% sur les 10 premiers mois de 2024 par rapport à la même période de l'année précédente). Les prévisions d'inflation à moins de 3% en 2025 de l'institution financière semblent néanmoins excessivement optimistes au regard des faibles réserves de change (environ 1 mois d'importation), du manque d'accès au marché extérieur, et de la tendance du gouvernement à financer le déficit (10,4%

en 2024 d'après le FMI) par l'émission monétaire.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda
jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr